



**HAL**  
open science

**Phase 2 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional Livradois-Forez**

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré,  
Hélène Foglar, Charles Ronzani

► **To cite this version:**

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, et al.. Phase 2 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional Livradois-Forez. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association inter-Parcs du Massif central); Région Auvergne-Rhône-Alpes; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires); UMR5602 GÉODE (CNRS); Collectif RENOIR / Observatoire de l'environnement nocturne. 2021, pp.26. hal-03749137

**HAL Id: hal-03749137**

**<https://hal.science/hal-03749137v1>**

Submitted on 25 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# IPAMAC TRAMES NOIRES DU MASSIF CENTRAL

RENOIR ÉTUDES |  
JANVIER 2021 |

Compte-rendu intermédiaire de Phase 2  
**Visite du Parc naturel régional Livradois-Forez**  
05 & 06 novembre 2020



Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, Hélène Foglar, Charles Ronzani. Phase 1 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional Livradois-Forez. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif central) ; Région Auvergne-Rhône-Alpes ; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) ; Union Européenne ; UMR5602 GÉODE (CNRS) ; Collectif RENOIR / Observatoire de l'environnement nocturne. 2021 (publié en 2022), 26 pages.





Par **Annie Chevaldonné**  
& **Éric Dubourgnox**

Vices-présidents du Parc naturel  
régional Livradois-Forez

**L**e Parc naturel régional Livradois-Forez a inscrit la qualité du ciel nocturne dans sa charte 2011-2026 comme un sujet de sensibilisation auprès des collectivités du territoire. Ainsi, pendant plusieurs années ont été organisées des réunions d'information à destination des élu-e-s et technicien-ne-s du territoire sur l'optimisation de l'éclairage public. La recherche d'économies financières a conduit de plus en plus de communes du Parc à pratiquer l'extinction en milieu de nuit et des programmes de financement de travaux ont permis d'accélérer des rénovations d'éclairage public.

Il s'agit de poursuivre ces actions et d'aller au-delà de la recherche d'économies. Réduire la pollution lumineuse liée à l'éclairage est en effet bénéfique en matière de santé pour tous, d'enjeux pour la biodiversité, de qualité de vie sur le territoire. Cela nécessite d'associer les différents acteurs concernés, y compris les acteurs privés notamment dans le domaine de l'éclairage des enseignes commerciales.

Notre rapport à la nuit est complexe. De tout temps, l'obscurité fait peur ; elle est source d'appréhension, voire de sentiment d'insécurité. La sensibilisation des habitants s'avère donc indispensable pour l'adhésion à la démarche et passera par des méthodes de participation et de concertation à généraliser. La valorisation des résultats d'une telle démarche pourrait aller jusqu'à la recherche d'une reconnaissance de qualité de ciel nocturne.

**Annie Chevaldonné,**

Vice-présidente du PNR Livradois-Forez.

\* \* \*

**L**e syndicat mixte du Parc développe depuis plusieurs années des programmes en faveur de la trame verte et bleue (ou réseaux écologiques), pour le maintien de la biodiversité. Il veille par des démarches de sensibilisation et des approches concrètes, sur le terrain, à associer le plus grand nombre (communes, EPCI, acteurs ruraux, habitants, scolaires).

Avec la notion de trame noire, une attention particulière est portée sur les espèces qui s'activent la nuit pour qu'elles puissent réaliser leur cycle de vie, circuler, migrer, se nourrir ... Elles font partie d'un vaste écosystème en équilibre, auquel l'homme appartient et il a d'ailleurs lui aussi besoin d'un ciel nocturne de qualité.

Sur ce « nouveau » sujet de la trame noire, le Parc a commencé à acquérir des connaissances sur la pollution lumineuse et la qualité du ciel nocturne à l'échelle de son territoire. La réalisation de diagnostics plus localisés sur la trame noire et la biodiversité particulièrement concernée devraient permettre une plus large appropriation des enjeux par les acteurs, de façon à démultiplier la prise en compte et les actions de préservation du ciel nocturne, tant par les instances publiques que dans les initiatives privées.

**Éric Dubourgnox,**

Vice-président du PNR Livradois-Forez.

\* \* \*









## Le déroulement de la visite au sein du PNR Livradois-Forez

*Note : en raison des restrictions de liberté de déplacement et de regroupement mises en place par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, la mission au sein du PNR Livradois-Forez a initialement été reportée, puis finalement transcrite en visioconférences.*

### JEUDI 05 NOVEMBRE 2020

**Le matin, par visioconférence, rencontre avec les agents du Parc concernés par les enjeux de lutte contre la pollution lumineuse et de préservation et valorisation de la ressource obscurité. En présence de :**

- Émilie Jaillet, Chargée de mission Énergie au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Nadine Nogaret, Responsable du Pôle Biodiversité Education à l'Environnement et au Développement Durable du Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Candice Barrière, Chargée de mission Paysage et aménagement au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Juliane Court, Responsable du pôle Aménagement, architecture, urbanisme au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Jean-Claude Corbel, Chargé de mission Espèces et activités de pleine nature au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Jean-Pierre Fournioux, Chargé de mission Communication et édition au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Audrey Jean, Chargée de mission Éducation à l'environnement et au développement durable au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Isabelle Romeuf, Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Serge Chaleil, Chargé de mission Médiation des patrimoines au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Johan Milian et Samuel Challéat, pour le groupement RENOIR Études.

**L'après-midi, par visioconférences successives, rencontres avec des élu·e·s du territoire :**

- Jany Brousse, maire de la commune d'Olmet (Département du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Éric Dubourgnoix, Vice-Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, maire de Saint-Gervais-sous-Meymont (Département du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Jérôme Pireyre, maire de Neuville (Département du Puy-de-Dôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes), accompagné de plusieurs membres du Conseil municipal.

Chacune de ces rencontres s'est tenue en présence de :

- Émilie Jaillet (Chargée de mission Énergie au Parc naturel régional Livradois-Forez) et/ou Nadine Nogaret (Responsable du Pôle Biodiversité EEDD du Parc naturel régional Livradois-Forez) ;
- Johan Milian et Samuel Challéat, pour le groupement RENOIR Études. Nicolas Houel, du groupement RENOIR Études, était également présent lors de la rencontre avec l'équipe municipale de la commune de Neuville.

### VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020

**Le matin, par visioconférence, rencontre avec les acteurs ressources ou relais intéressés par les enjeux de lutte contre la pollution lumineuse et de préservation et valorisation de la ressource obscurité. En présence de :**

- Émilie Jaillet, Chargée de mission Énergie au Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Nadine Nogaret, Responsable du Pôle Biodiversité – EEDD du Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- Daniel Rousset, correspondant local de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) ;

- Bénédicte Chalaye, Loire Forez Agglomération, Animatrice du Contrat vert et bleu ;

- Alice Falatin, Aduhme (Agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme), Conseillère en Énergie partagée ;

- Ibrahim Karabulut, Responsable du service Éclairage public, Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) ;

- Vincent Amaridon, Association Chauve-souris Auvergne, animateur en charge de la sensibilisation ;

- Audrey Johany, Communauté de Communes Ambert Livradois Forez, Chargée de mission énergie et développement durable ;

- Johan Milian et Samuel Challéat, pour le groupement RENOIR Études.

**L'après-midi, par visioconférences successives, rencontres avec :**

- Annie Chevaldonné, Vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez, conseillère départementale du canton de Thiers, conseillère municipale de la ville de Thiers ;

- David Derossis, quatrième adjoint au maire de la ville de Thiers, adjoint à l'urbanisme et à la transition écologique ; Thierry Barthélémy, conseiller municipal de la ville de Thiers, délégué à l'environnement et au développement durable ; Stéphanie Nassoy, coordinatrice Action cœur de ville ; Annie Chevaldonné, Vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez, conseillère départementale du canton de Thiers, conseillère municipale de la ville de Thiers.

**Synthèse et débriefing en présence de :**

- Émilie Jaillet, Chargée de mission Énergie au Parc naturel régional Livradois-Forez ;

- Nadine Nogaret, Responsable du Pôle Biodiversité EEDD du Parc naturel régional Livradois-Forez ;

- Johan Milian et Samuel Challéat, pour le groupement RENOIR Études.







## Historique de l'intérêt du Parc pour les enjeux de sobriété lumineuse

### UNE PRISE DE CONSCIENCE ANCIENNE MAIS RESTÉE DISCRÈTE

À la différence d'autres territoires de l'IPAMAC, le Livradois-Forez n'apparaît pas de prime abord comme un parc "emblématique" de la mobilisation contre la dégradation de l'environnement nocturne. C'est pourtant dans l'une de ses publications que l'on retrouve un des plus anciens articles écrits sur le sujet de la pollution lumineuse au sein du réseau des PNR. Mais lorsque, au tournant des années 2000, quelques acteurs pionniers interpellent dans cette publication élus, services de l'Etat et grand public, le contexte sociopolitique n'est alors guère favorable : les supports législatifs sont inexistant, les communautés scientifique et éducative peu investies sur le sujet, les discours techniciens et la conception utilitariste du rapport à l'éclairage dominant. Au niveau national l'ANPCEN se structure à peine.

Si en apparence ce cri d'alarme n'est pas suivi d'effet, la présence de ces pionniers pose les premiers éléments dans le paysage local pour une acculturation au sujet, notamment au sein du monde associatif. Un patient travail de sensibilisation démarre et finit par trouver un écho favorable dans la partie nord du territoire du Parc : c'est là qu'un pas est franchi à la fin des années 2000 avec la candidature et la labellisation de plusieurs communes (dont celle du président de l'époque, Châteldon) lors du premier concours « Villes et Villages Etoilés » de l'ANPCEN. Par ailleurs, cette préoccupation vis à vis de la pollution lumineuse est intégrée dans la Charte du Parc à l'occasion de sa révision en 2011. La thématique est alors associée à une mission d'appui aux communes (objectif 3.5.1.) quant à l'évolution des pratiques d'éclairage.

L' "optimisation de l'éclairage public" s'installe ainsi comme une tâche de fond avec la mise en place d'un groupe de sensibilisation à destination des communes, impliquant outre le Parc, les correspondants locaux de l'ANPCEN ainsi que l'ADHUME qui amène

son expertise de conseil en énergie ; côté Haute-Loire, c'est le CAUE qui intervient aux côtés du Parc et de l'ANPCEN. La première action de sensibilisation se tient à Ambert dès 2010, à la suite de quoi la commune expérimente d'ailleurs l'extinction nocturne pendant quelques mois. Pendant plusieurs années cette démarche de sensibilisation par l'organisation de réunions d'information à destination des élu-e-s et technicien-ne-s du territoire est reconduite annuellement.

### LA CONSOLIDATION DES PRATIQUES DE TRAVAIL ENTRE LE PARC ET LES COMMUNES

C'est véritablement au cours des dernières années qu'a été opérée une montée en puissance sur la prise en considération des coûts économiques et environnementaux de l'éclairage public. Deux programmes de financement (financement de l'Etat puis certificats d'économies d'énergie) coordonnés par le Parc entre 2016 et 2019 ont permis d'apporter des financements à des communes dans une démarche de : suppression des points lumineux inutiles, mise en place d'horloges astronomiques pour permettre l'extinction en cœur de nuit, changement de luminaires. L'objectif d'agir et de faire évoluer les pratiques dans ce domaine s'inscrit désormais dans des stratégies définies au niveau communautaire. Les intercommunalités de Thiers-Dore et Montagne et de Billom Communauté dans le Puy-de-Dôme, ainsi que Loire-Forez-Agglomération dans la Loire, ont inscrit le sujet dans leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) respectif. Le PCAET de la communauté de communes Ambert-Livradois-Forez, actuellement en cours d'élaboration, pourrait se positionner sur des orientations similaires. S'articulant à ces PCAET, les Contrats Vert & Bleu (dispositif de la Région AURA portant sur la mise en œuvre opérationnelle de la Trame verte, bleue et noire – TVBN) ont apporté depuis 2018 l'outil financier pour en-

gager des actions concrètes portant notamment sur l'extinction de l'éclairage public et la rénovation des équipements (il en existe un sur le territoire du Parc depuis 2020, un autre est porté par Loire-Forez-Agglomération).

Cet outillage opérationnel a eu pour effet de sensibiliser auprès des acteurs locaux des actions liées à l'évolution des questions d'éclairage public (rénovations, retrait de points lumineux). Agents du Parc, professionnels de l'énergie et élus constatent ainsi qu'un travail de fond a été fait auprès des élus à l'échelle du Parc sur la question de l'éclairage en miroir des préoccupations énergétiques (coûts des infrastructures, enjeux de sobriété) et que la plupart a été sensibilisée à la question de l'extinction. Le défi est de parvenir maintenant à faire évoluer cet argumentaire pour l'enrichir d'enjeux plus larges, permettant notamment de raccrocher les sujets de la pollution lumineuse proprement dite et de la dégradation de l'environnement nocturne. Le rôle précieux joué par des "exemples vertueux" semble plébiscité pour arrimer ces débats à des situations concrètes. L'avis partagé par les élus et les agents du Parc est que la Trame verte et bleue (TVB) est désormais bien intégrée comme un outil de travail commun, grâce à un long travail d'apprentissage et d'efforts d'expérimentation pratique conduits sur le terrain. Cette référence au rôle clef des démonstrateurs du point de vue méthodologique est évoquée pour demander que des dispositifs analogues permettent de "faire atterrir" un chantier "trame noire" fondé sur les enjeux de protection de l'environnement nocturne.

Éric Dubourgnois, maire de Saint-Gervais-sous-Meymont et Vice-Président du PNR Livradois-Forez, l'exprime ainsi sans ambage :

*"Je fais une intervention en réaction à ce qui a été suggéré, c'est-à-dire l'éventualité qu'on nous donne une démarche nationale pour la mise en œuvre de la Trame noire. Moi je suis*

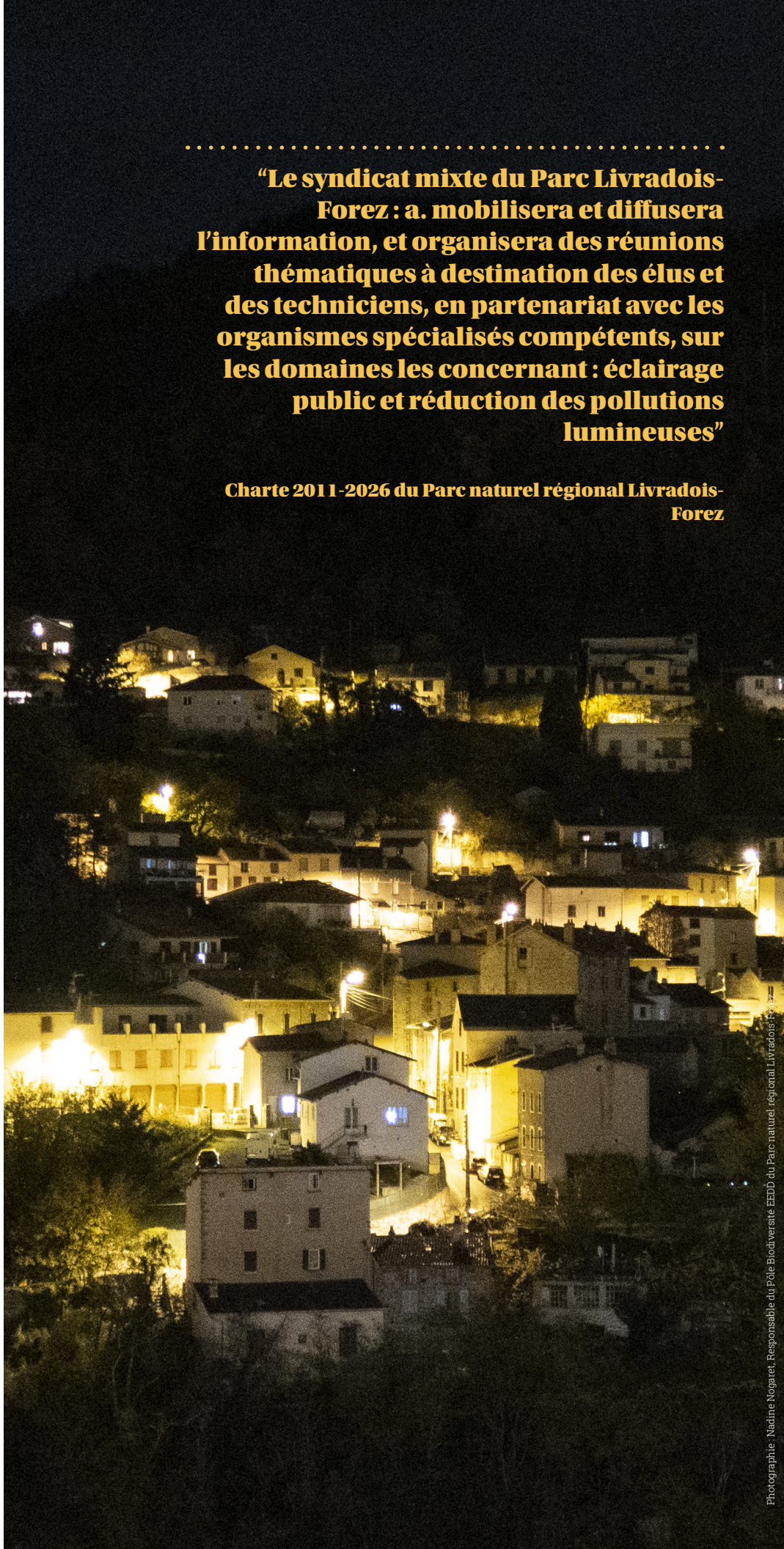
.....

**“Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez : a. mobilisera et diffusera l’information, et organisera des réunions thématiques à destination des élus et des techniciens, en partenariat avec les organismes spécialisés compétents, sur les domaines les concernant : éclairage public et réduction des pollutions lumineuses”**

**Charte 2011-2026 du Parc naturel régional Livradois-Forez**

très dubitatif là-dessus parce que c’est déjà un sujet sensible, et je m’appuie un peu sur la démarche qu’on a eu au Parc pour la Trame verte et bleue, le temps qu’il a fallu pour sensibiliser les élus, sensibiliser les acteurs dans les projets d’aménagement. Il y avait au départ quand-même beaucoup de suspicion, des interrogations. Les choses ont évolué dans le temps et grâce à une démarche qui n’est pas forcément parfaite mais qui à mon avis est la plus adaptée à la perception des gens et aux réalités de ce que les gens ont dans la tête par rapport aux enjeux que représentait la Trame verte et bleue. Et donc moi je suis très méfiant par rapport à ce type de démarche qui pourrait être définie dans un cadre national et dont l’ambition – quoiqu’on en dise – après c’est de calquer ça sur les territoires. [...] Attention, parce que les enjeux qui sont définis – souvent de façon un peu précipitée et pas forcément très cohérente par rapport aux réalités du terrain – au niveau supérieur, on a quelque fois tendance à les appliquer de façon un peu stricte au niveau local, et moi je suis très très interrogatif par rapport à ça. Je pense que si on veut qu’aujourd’hui il y ait une vraie prise de conscience sur les enjeux que représentent la pollution lumineuse et la nécessité de faire changer et d’adapter les comportements et les politiques, ça passe d’abord par l’écoute, le travail de conviction et ça, ça ne sera pas la mise en application d’un décret qui va régler ça. Bien au contraire, je pense qu’on peut crisper les choses [...] On a la chance sur le territoire d’avoir un retour d’expérience sur ce qui a pu être fait dans le temps sur la Trame verte et bleue, il y a maintenant une vraie prise de conscience dans les projets d’aménagement, il y a même pas mal d’élus et de collectivités qui avant de faire quoi que ce soit ont le réflexe de s’adresser aux services et aux techniciens du Parc. Ce qui a été gagné avec ce travail-là, attention de ne pas le discréditer avec une méthode – une stratégie en quelque sorte – qui serait à l’opposé pour la Trame noire.”

\* \* \*









## Les enjeux actuels et de moyen terme pour le PNR Livradois-Foréz

Le Parc se trouve à un moment charnière sur le sujet de la pollution lumineuse. S'il souhaite porter une stratégie de territoire sur l'environnement nocturne, le besoin se manifeste désormais de créer en interne une véritable culture commune autour de cette thématique.

### A COURT TERME NOUS DÉGAGEONS POUR LE PARC DEUX GRANDES PISTES DE TRAVAIL

La première porte sur l'accompagnement des communes dans la consolidation des pratiques d'extinction et de réduction de l'éclairage public. Sur cet aspect, certains secteurs du Parc ont déjà avancé de manière significative dans la manière de définir les

besoins de lumière et de reconsidérer leurs pratiques d'éclairage. En termes de bilan quantitatif cette dynamique se traduit par la mise en place d'une extinction en cœur de nuit dans une proportion importante de communes (cf. Rapport DSL).

Se manifeste ici un enjeu de cohésion du territoire avec la nécessité de raccrocher à cette dynamique les autres secteurs du Parc. Là où elle est déjà bien engagée, la perspective serait de "combler les vides" en parvenant à arrimer le maximum de communes afin de gagner significativement en continuité d'obscurité (afin de reconstituer ou renforcer des "matrices sombres"). C'est l'échelle intercommunale qui dispose ici des leviers appropriés, à travers les outils d'urbanisme et surtout du PCAET. L'effet démonstrateur que peuvent jouer certaines communes dans ce processus est également un élément déterminant que nous avons déjà évoqué et qui nécessite d'être largement publicisé. La nécessité de dégager une posture volontariste à l'échelle intercommunale constitue un autre point fort exprimé par des élus.

La montée en puissance en matière de sensibilisation et de vulgarisation auprès de tous les publics constitue l'autre grand enjeu du présent. L'outil pivot à ce niveau pourrait être la préparation du prochain programme d'éducation à l'environnement du Parc. Révisé périodiquement, cet outil permet en effet d'orienter les contenus que le Parc souhaite privilégier et d'établir le périmètre des partenariats avec les acteurs éducatifs. Par ailleurs, le Parc peut s'appuyer sur d'autres outils déjà existants, par exemple le réseau de sa centaine d'ambassadeurs-nature, pour engager des projets mobilisant plus directement la population sur des actions, à l'image de la démarche de campagne photographique participative "Ce que je vois la nuit depuis ma fenêtre" réalisée au printemps 2020.

L'enjeu d'une montée en compétence globale sur l'environnement nocturne et d'un renforcement de la coordination en interne

est apparu, notamment dans les domaines de la formation et de l'information. Plusieurs agents de l'équipe souhaitent enrichir les outils dont dispose le Parc pour vulgariser les enjeux liés à la pollution lumineuse et progressivement diffuser une culture de la "ressource obscurité" comme un élément fédérateur en interne mais également au sein de la population. Cette perspective permettrait de consolider le concernement et l'implication des habitants dans la promotion et la défense de la qualité globale du territoire du Parc.

### À MOYEN TERME : CONSTRUIRE UN DIALOGUE ENTRE LE PARC ET DES TERRITOIRES RIVERAINS PARTENAIRES

À l'instar d'autres Parcs de l'IPAMAC (comme ceux de Millevaches et du Pilat) l'environnement nocturne peut constituer un sujet légitime et permettant d'avancer dans la construction de l'interterritorialité entre un territoire rural et les agglomérations proches. Le Contrat de réciprocity qui associe déjà le Parc avec Clermont Métropole a été évoqué comme une possible piste de travail, par exemple en étudiant la possibilité de déployer une nouvelle thématique du contrat autour de la question de la sobriété énergétique et de la qualité de vie. Cette perspective apparaît d'autant plus envisageable que la métropole cite la pollution lumineuse comme un sujet de préoccupation dans son Schéma de transition énergétique et écologique et a signé la charte de l'éclairage durable de l'association Noé. Dans cette perspective et afin d'étudier dans quelle mesure des partenariats peuvent être tissés, le Parc dispose d'un outil dans son agenda, celui du chantier de préparation de sa prochaine charte. L'interpellation de cette grande collectivité sur ce projet fournira une belle illustration du principe de solidarité écologique.

\* \* \*

.....  
**"On reste un peu sur des grands principes aujourd'hui. On est souvent à court d'arguments pour leur dire pourquoi ce serait mieux d'éteindre ou de supprimer des points plutôt que de juste baisser l'intensité lumineuse."**

**Juliane Court, Responsable du pôle Aménagement, architecture, urbanisme au Parc naturel régional Livradois-Foréz**

.....

**“C'est très important de passer par cette porte des paysages nocturnes, notre territoire est rural, il peut attirer par le paysage nocturne, des photographes se sont ainsi installés sur le territoire pour pouvoir observer le ciel étoilé. Ce serait une ressource, il faut la valoriser. C'est de la communication, de la sensibilisation, en plus du volet environnemental et du volet économie d'énergie.”**

**Audrey Johany, Chargée de mission énergie et développement durable à la Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez**



.....  
**“Les gens qui  
viennent de la ville  
viennent pour le  
paysage, le cadre  
de vie, mais aussi  
– et ils n’en sont  
pas forcément  
conscients– pour  
vivre la nuit ou  
les débuts de nuit  
différemment de la  
ville où on vit avec  
une agressivité  
lumineuse  
permanente. Cela fait  
partie de l’attraction  
du monde rural.”**

**Éric Dubourgoux, Vice-  
Président du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional  
Livradois-Forez**





## Quels acteurs pour la ressource obscurité dans le PNR Livradois-Forez ?

Les structures de l'astronomie amateur sont aux côtés du Parc depuis longtemps, mais leur rôle est resté discret. Ce rôle est principalement occupé par Astrap, association basée à Isserteaux, bien reconnue dans le milieu et le territoire. Grâce à un réseau important d'observateurs amateurs, elle propose un panel "classique" d'activités de sensibilisation et de découverte de l'activité astronomique et des enjeux connexes. Elle a acquis un savoir-faire dans l'organisation d'événements grand public. C'est un partenaire qui apparaît stratégique pour le futur. Autour de certains segments emblématiques de la faune nocturne comme les chiroptères, le monde associatif naturaliste pour sa part témoigne des sollicitations dont il fait déjà l'objet sur l'accompagnement sur la gestion des ENS, des sites Natura 2000, ainsi que pour des interventions auprès des publics scolaires et le grand public.

Concernant les collectivités, nous avons déjà évoqué la présence d'élus locaux volontaristes, désireux de (re)prendre en main le rôle de prise de décision. Les intercommunalités sont déjà bien dans le sujet. Elus et techniciens des collectivités avancent désormais des questions très pratiques autour des évolutions de l'éclairage, du besoin de disposer de données pour argumenter et convaincre, ainsi que d'accompagnement technique à ces niveaux : le rôle du Parc apparaît pour eux pluriel, à la fois comme sensibilisateur, animateur mais également partenaire technique sur les volets de diagnostic des situations.

Du côté des acteurs de l'énergie et de l'éclairage, nous avons déjà souligné le rôle clef joué par l'ADHUME dans la sensibilisation des communes. Le SIEC 63 qui comme c'est souvent le cas des SDE a eu des rapports longtemps difficiles avec l'ANPCEN, se pose en acteur vertueux. Il met en avant l'évolution de sa posture, désormais réceptive à une conception ouverte de la fabrique de l'éclairage urbain et attentive aux attentes exprimées par les communes. Le syndicat a conduit un important effort en direction de la rénovation des parcs d'éclairage puisqu'il y a consacré 70% de sa capacité d'investisse-

ment ces dernières années. Il entend fournir à chaque commune un diagnostic détaillé de la performance de son parc d'éclairage. Le SDE 43 semble moins avancé sur ces réflexions et son engagement sur les projets de rénovation des parcs d'éclairage est plus ténu. L'équipe de Renoir Etudes manifeste ici ses regrets de ne jamais avoir pu rencontrer cet acteur d'autant que trois Parcs naturels régionaux sont inscrits dans son périmètre d'intervention (le Pilat, les Monts d'Ardèche et le Livradois-Forez).

### UNE APPÉTENCE JUSQU'ICI MINORÉE POUR LA NUIT ?

Le Parc peut mettre à profit un autre héritage culturel et factuel de son territoire : même si ses niveaux de qualité de ciel noir apparaissent "banals", en tous cas communs à ceux d'une grande partie des espaces ruraux, l'obscurité est restée présente dans les modes de vie et la gestion des équipements collectifs sur une partie importante de son territoire. Beaucoup de hameaux n'ont jamais été éclairés, une situation apparemment plébiscitée par la plupart des habitants concernés, même si ici comme ailleurs, l'expansion de l'éclairage a pu être mobilisée en son temps comme sujet électoral. Plusieurs acteurs témoignent que le vécu et la pratique de la nuit sont demeurés présents dans le quotidien. Ces derniers constituent même un élément d'attractivité pour de nouveaux habitants exprimant "la beauté du ciel nocturne". A l'instar d'autres aménités environnementales propres à ces campagnes peu denses, on viendrait dans les villages pour profiter de l'obscurité.

Ce point illustre un signal faible rencontré dans d'autres territoires : la réinterprétation de l'obscurité comme un critère de qualité de vie, constitutif de modes d'habiter "écologiques". Sur ces fondements culturels, l'approche sensible de la nuit peut constituer un élément de considération suffisant en soi pour être exprimé comme élément distinctif et sujet de préoccupation dans une charte de Parc, prolongeant sous d'autres aspects le sujet de la pollution lumineuse.

Partant de ces valeurs culturelles et expérientielles de l'obscurité, nous pouvons glisser plus largement vers le thème de l'économie des ressources nocturnes. Le Livradois-Forez n'appartient pas aux "territoires remarquables" tels que définis par les standards du Dark sky mouvement. Cependant le thème de "l'ambiance nocturne" est déjà présent chez certains prestataires d'hébergement et de loisirs, et se trouve mobilisé dans le cadre d'activités prenant pour cadre le spectacle "naturel" nocturne. A l'instar d'autres campagnes promotionnelles, le Parc peut réfléchir à la promotion d'une destination de proximité "ciel noir" au bénéfice d'intégrer de la sorte à son bouquet d'aménités environnementales un caractère supplémentaire de qualité de vie (ressourcement, rapport expérientiel à la nature).

\* \* \*

.....

**"L'impératif c'est de trouver un équilibre : entre l'expression des besoins de lumière et l'aspect financier car on a investi dans le renouvellement des éclairages : on consomme moins, on a moins de lumière parasite et on éclaire au bon endroit."**

**David Derossis, quatrième adjoint au maire de la ville de Thiers, adjoint à l'urbanisme et à la transition écologique**



## Déroulement de l'Atelier d'expérimentation en Phase 3

### PRÉSENTATION ET DÉROULEMENT

L'atelier d'expérimentation défini avec l'équipe du Parc Livradois-Forez peut en première lecture s'apparenter à une prestation de conseil auprès d'une commune. Toutefois cette séquence a été l'occasion de mettre à l'épreuve l'évolution du jeu d'acteurs entre commune, partenaire technique éclairagiste et Parc. Au menu : questionner la relation Syndicat d'énergie/commune, aider le Parc à mieux identifier quel peut être son rôle : médiateur ? entremetteur ?

L'atelier s'est déroulé sur la commune de Neuville (Communauté de communes de Billom-Communauté). Il a porté sur les options d'éclairage possibles pour un projet de zone d'habitat en extension de bourg alors en cours d'étude. L'atelier s'est opéré en deux moments distincts :

1. Une première visite effectuée auprès de la commune au mois de décembre 2019 à laquelle ont participé Samuel Challéat (coordinateur du groupement) et Nicolas Houel (concepteur-éclairagiste). Avaient également participé à cette séquence Emilie Jaillet, M. le maire de Neuville et plusieurs membres du Conseil municipal, ainsi qu'un représentant du SIEG et le cabinet d'architectes maître d'œuvre du projet. A la suite de cette visite, M. Houel a établi à la demande de la commune une contre-proposition de plan d'éclairage pour l'extension envisagée.
2. Un échange de bilan, onze mois plus tard avec la commune, à l'occasion de la Phase 2 (novembre 2020) pour évoquer ensemble les suites données à ce projet (réception de la contre-proposition) et plus largement la manière dont le nouveau conseil municipal (élu au printemps 2020) s'est réapproprié ce chantier et réfléchit à l'éclairage public sur la commune.

### RÉSULTATS DE L'ATELIER

L'expérience et l'argumentaire apportés par Renoir Études ont permis à l'équipe municipale de mieux maîtriser les normes rela-

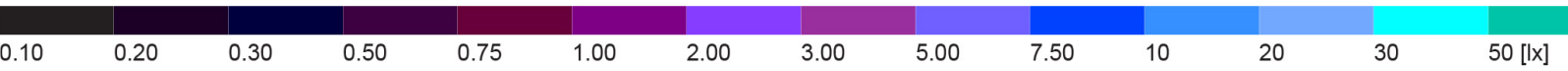
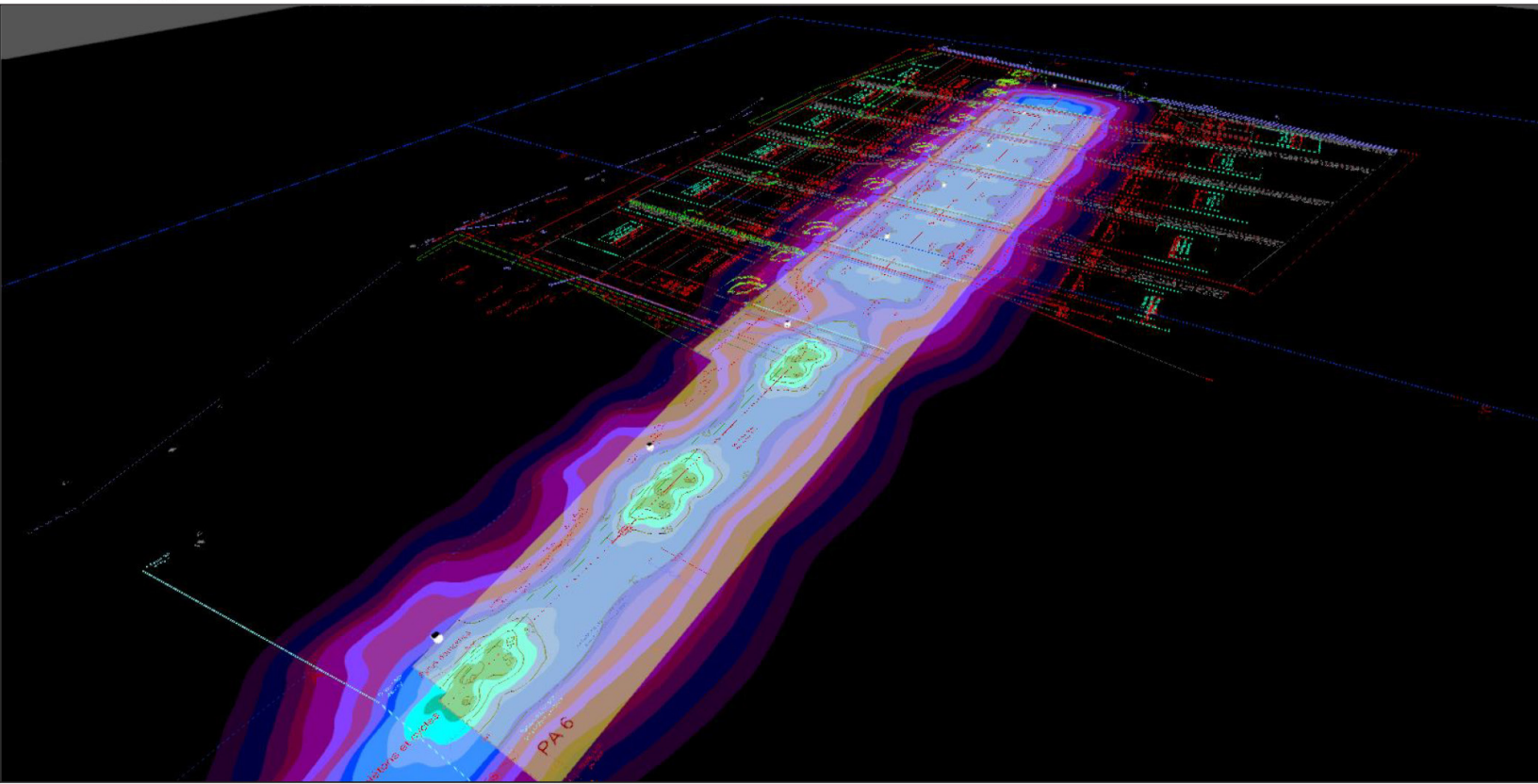
tives aux questions d'éclairage public ainsi que de consolider ses choix en matière d'options techniques. Les élus expriment à cet égard les bénéfices individuels et collectifs de cette expérience d'apprentissage par la controverse. La relation de l'équipe municipale avec le prestataire technique s'en est trouvée rééquilibrée et a permis d'aboutir à une solution consensuelle. C'est un résultat significatif car il illustre le besoin exprimé par les élus à pouvoir mieux maîtriser des sujets comme l'éclairage qui, à l'instar d'autres sujets, sont caractérisés par une forte dimension d'ingénierie technique mais qui sont en même temps porteurs d'un

enjeu d'appropriation et de vécu essentiels à prendre en compte. Ce processus d'apprentissage a donc permis à la communauté locale de pouvoir mieux appréhender et exprimer ses besoins de lumière et de formuler de manière argumentée les choix qu'elle souhaite privilégier pour son territoire. A la suite du travail réalisé sur le projet de lotissement, la réflexion se poursuit, en changeant d'échelle pour réfléchir l'éclairage sur l'ensemble du centre-bourg et notamment traiter le cas de l'illumination de l'église.

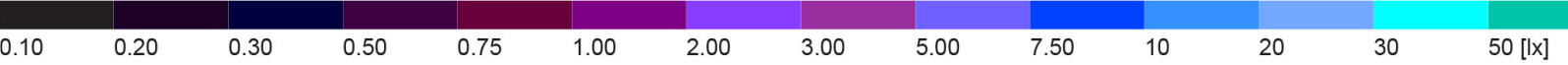
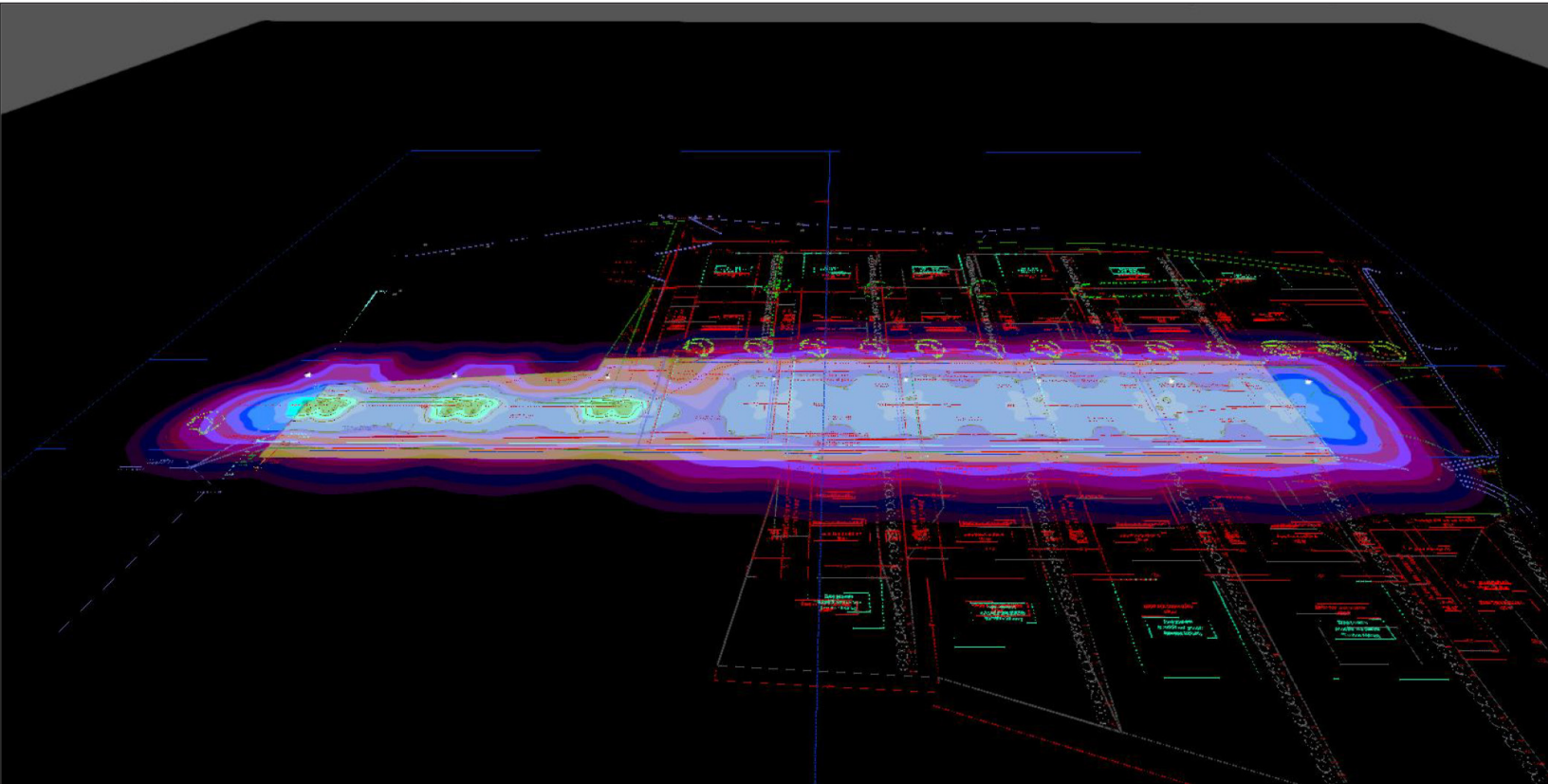
\* \* \*



Terrain 1 (5), Eclairage en [lx]



Terrain 1 (6), Eclairage en [lx]











**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



L'opération IPAMAC "Trame noire - phase 1" est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

**UNE RÉALISATION RENOIR ÉTUDES**

Avec le soutien logistique de l'UMR CNRS 5602 GÉODE



**IPAMAC**

Parcs naturels  
du Massif central

